

PROLONGATION DE LA FERMETURE DE LA RD 68 SUR LES COMMUNES DE MUNEVILLE-LE-BINGARD ET MONSURVENT

L'aménagement de la traverse au lieu-dit « Le Pelley » sur la RD 2 entre la RD 971 et la RD 68, sur la commune de La Vendelée a débuté le lundi 22 septembre pour une durée prévisionnelle de 3 mois (selon météo). Afin d'éviter un report de la circulation sur un axe ne faisant pas partie de la déviation et à la suite des accidents survenus au printemps dernier lors des travaux de la traverse de Monthuchon, le Département, en accord avec les forces de l'ordre, a décidé de prolonger la fermeture de la RD 68 située entre Montsurvent (commune déléguée de Gouville-sur-Mer) et Muneville-le-Bingard. L'objectif est d'assurer la sécurité des usagers.

Une déviation est en place dans les 2 sens par les RD 53 et la RD 2.

Cette restriction de circulation est envisagée jusqu'au **vendredi 19 décembre 2025**.

La fermeture et la déviation seront mises en place par l'Agence Technique Départementale du Centre Manche telles que définies selon le plan de déviation ci-dessous.

L'accès aux propriétés riveraines sera maintenu pendant toute la période de travaux par la RD 2 (bourg de Montsurvent). A la fin de ces derniers, la circulation sera rétablie pour l'ensemble des voies.

Le Département remercie les usagers pour leur compréhension et les invite à respecter la signalisation en place.

-  Zone de Travaux
-  Déviation VL et PL dans les 2 sens
-  ROUTE BARRÉE

